

SUBSIDES:—*Suite.*

5. Résolutions rapportées du comité des subsides, 325, 326, 329, 330, 333, 334, 336, 338, 345, 349, 353, 354, 358, 362, 364, 371, 394.
6. Adoptées, 326, 329, 330, 332, 333, 334, 336, 338, 340, 347, 348, 349, 351, 353, 354, 358, 362, 363, 364, 371, 373, 395.
7. Amendements, proposés à la motion pour que la chambre se forme en comité des subsides: 1. Par M. Laurier: que le *modus vivendi* relativement aux pêcheries, devrait être continué pendant la prochaine saison de pêche, 103. Débat sur icelui ajourné, 104. Repris, 119. Interrompu par l'appel des bills privés, 120. Repris, 120. Amendement rejeté, 123. 2. Par sir Richard J. Cartwright: que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction; débat ajourné sur icelui, 127. Repris et ajourné de nouveau, 130, 134, 138, 145, 153. Repris, 164. Amendement rejeté, 165. 3. Par M. O'Brien: qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de désavouer l'acte de la législature de la province de Québec, intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites;" débat sur icelui ajourné, 199. Repris et ajourné de nouveau, 200, 203. Repris, 205. Amendement rejeté, 207. 4. Par sir Richard J. Cartwright: que le prospectus de l'emprunt que le gouvernement du Canada a placé de £4,000,000 sur le marché de Londres en juin, 1888, est inconsideré et dénote de la négligence de la part de ceux qui sont chargés des intérêts du Canada dans cette affaire, 241. Rejeté, 243. 5. Par M. Flynn: que le tracé adopté pour le chemin de fer du Cap-Breton est inopportun etc; rejeté, 247. 6. Par M. Holton: de modifier l'acte des douanes de manière que nulle personne ne sera condamnée à une amende, ou à la confiscation de son bien, qu'après une poursuite équitable et publique; et de plus, les officiers qui auront opéré des saisies n'auront aucune part aux produits des amendes ou confiscations imposées pour telles infractions, etc, 273. Rejeté, 274. 7. Par M. Fisher: qu'il est regrettable qu'on ait accordé dans les Territoires du Nord-Ouest des permis pour la vente de boisson enivrantes et dans le parc des Montagnes-Rocheuses, 273. Rejetés, 279. 8. Par M. Barron: que la vente à Honoré Robillard, député de la chambre pour la somme de \$316 pour certaines limites de pin appartenant aux Sauvages Shawanakiskic, et déclare que cette vente est une grossière violation de fideicommiss par le gouvernement du Canada, etc, 301. Rejeté, 302. 9. Par M. Mulock: que l'administration du département de la milice et de la défense (à Ottawa) telle qu'actuellement constituée ne donne pas satisfaction à la force de la milice du Canada et n'a pas la confiance du public, 317. Rejeté, 318. 10. Par M. Barron: regrette que les droits sur les billots exportés du Canada aient été augmentés, 322. Rejeté, 323. 11. Par M. Ross: que la chambre regrette qu'aucune proposition pour une subvention en terres en aide à la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est n'ait été soumise au Parlement, 393. Rejeté, 394.
8. Résolutions modifiées, 353, 370.
9. Amendements proposés à la motion pour l'adoption des résolutions rapportées du comité des subsides: 1—Pour la réduction du montant à être voté au pénitencier de Manitoba; rejeté, 328. 2—Pour la réduction du montant à être voté pour les améliorations de la rivière Pictou-Est; rejeté, 332. 3—De retrancher le montant à être voté pour le parc de la côte du Major, Ottawa; rejeté, 334. 4—Que dans les circonstances la conduite du gouvernement en assumant ces obligations nouvelles et additionnelles est téméraire et imprévoyante, 345. Rejeté, 347. 5—que la chambre fut amenée à entreprendre